

**DECISION DU MAIRE N°073/2022
prise en application de la délibération n°044/2020**

ACHAT D'UN VEHICULE RENAULT KANGOO

Le Maire de La Suze-sur-Sarthe,

Vu la délibération du conseil municipal n° 044/2020 en date du 9 juin 2020, au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le service de la POLICE MUNICIPALE de la commune de La Suze sur Sarthe a le besoin d'un nouveau véhicule pour le bon déroulement de son service.

DECIDE

Article 1^{er} :

L'offre de RENAULT-LE MANS a été retenue pour l'acquisition d'un véhicule de marque RENAULT et de type KANGOO VP EQUILIBRE – TCE 100 pour un montant de 24 717.76 euros TTC.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de la Sarthe et publiée.

Expédition en est adressée à Monsieur Le Sous-Préfet du Département de La Sarthe.

Fait à La Suze-sur-Sarthe, le
Le Maire,
Emmanuel D'AILLIERES



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le :

De la *mis en ligne le 15/07/2022*

Le Maire,
Emmanuel D'AILLIERES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217203462-20220712-DM074-2022-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2022

Affichage : 12/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

